



VILLE DE PUTEAUX

Direction du Pôle Citoyenneté / CNIP

Attestation en commun

Prénom NOM (parent 1)

Adresse :

Prénom NOM (parent 2)

Adresse :

Nous soussignés, M/Mme
Attestons que notre fils/ fille
mère/son père
au

et M/Mme
vit au domicile de sa

Nous déclarons d'un commun accord, exercer l'autorité parentale sur notre enfant.

Signature du parent 1:

Signature du parent 2:

Article 441-7 du code pénal : « Est puni d'un an d'emprisonnement et de 15000 euros d'amende le fait :

- 1° d'établir une attestation ou un certificat faisant état de faits matériellement inexacts ;
- 2° de falsifier une attestation ou un certificat originellement sincère ;
- 3° de faire usage d'une attestation ou d'un certificat falsifié.

Les peines sont portées à trois ans d'emprisonnement et à 45000 euros d'amende lorsque l'infraction est commise en vue de porter préjudice au Trésor Public ou au patrimoine d'autrui ».